BUREAU DE LA REDACTION" à La Haye , Spui , no 75.

Chez M. van Weelden, fibraire, et chez les Heritiers Boernich

bruires, Lunge Pooten, a La Tax

Les lettres et paquets doivent él

PAPRIX DE L'ABONNEMENT

La Haye . . ft. 7 — Payables la province. - 8 — d'avance. enix des insertions.

premières 5 lignes fl. 1,50 timbre stignipris et 20 ets. par ligne en sus.

ministration for receiving

Palara 63 miles LA HAYE, LE 21 JUILLET.

Nous continuons depuis deux jours à donner en brochure in su la publication du dernier écrit de M. de Girardin intitulé Journal d'un Journaliste au secret.

#### REVUE POLITIQUE.

Nous avons reçu anjourd'hui par voie extraordinaire des nouvelles graves de l'Irlande que nous nous sommes empressé, expublier dans notre bulletin du matin. La ville et le comté ablia, ceus de Cork et une partie du comté de Waterford espandance particulière que nous publions plus loin.

Constantinople est en émoi par suite des nouvelles de Bucharest. Le divan ne sait quel parti prendre. Les agents russes près de la Porte prétendent ne pouvoir donner d'instructions, étant pris cux-memes au dépoursu. Si les Russes agissent sans en avoir préslablement référé au sultan, celui-ci se bornera à des protestations. On craint que la Bulgarie, la Servie, la Bosnie; la Moldavie ne suivent l'exemple de la Valachie. Kiamili Pachi, ministre de commerce, a été nommé ambassadeur à Londres, en remplacement du prince Callimaki. Sulcinian Pacha, ci-devant autorissadeur à Peris, a été nommé ministre du commerce.

Contrairement à toutes les prévisions, un nouveau ministère vient de se former à Athènes; il est missi composé : M. Condurioti, président du conseil, et M. Rodioz, ministre des affaires militaires on de la guence, ent gardé leur poste, et MM. leurs collègues férestements. Récessos, Monsolais et Cristacopoulos sont remplacés par M. Benizelo Riefos, simple citoyen, à l'intérieur; M. T. Colores ours, deputé, aux affaires extérieures; M. Tazzi M. T. Colores ours, député, aux affaires extérieures; M. Tazzi Manghint Control aux finances; M. Anastase Mavromichalis, député, a l'instruction et au culte; M. Rallis, avocat et profes-seur à l'Ippyersité, à la justice. On dit despeciest un ministère de fusion composé des trois par-

tis, car on sputient que MM. Conduriotis et Mavromichalis appartiennent à ce qu'on appelle le parti français; MM. Riefos et Manghina à la nuance anglaise, et MM. Rodies, Colocotrinis et Rallis à la nuance russe.

Mous avons des nouvelles de la Moldavie et de la Valachie du Da mande à cette date, de Bucharest, que le consul im-le de Kotzebue, a adressé de Fokschany une lette au menopolitatif dans laquelle il lui annonce l'arrivée des troupes cusses dans la Moldavie, et lui fait entrevoir tous les malheurs qui fondraient sur le pays, si le prince Bibesco n'était pas réintégré dans son guavernement, et si on ne reconçait pas aux innovations dont il a été question ces jours-ci. C'est par la voie legale, dit le consul, qu'il faut parvenir à introduire les améliorations que l'intérêt véritable du pays exige.

On ne croit pas, ajonte le correspondant de Bucharest, que cette lettre ait le résultat qu'on en attend. Le métropolitain se trouve entièrement au pouvoir du gouvernement provisoire qui, mutouré de 300 hommes de milice, s'est decl. ré en permaneuce. Les commissaires envoyés dans les differents districts pour soude les payeans reneantrent de la résistance

Contraction de la contraction L'évispire se sont éloignés.

de leure de Jassy du 10 juillet adressée à la Gazette de cine annonce l'entrée des troupes russes dans cette ville,

commandement du général en chef Dahamet.

Commandement du général en chef Dahamet.

Le général en chef mone attail le projet de cette convention; il était suivi de près par un employé supérieur du ministère des affaires étrangeres de Saede, depêché par son gouvernement pour hâter la ratification. Une lettre de Berlin, que le Spectaleur dit avoir sante. Cette même lettre ajoute que les instructions de lord. Pal-merston au ministrative ajoute que les instructions de lord. Palmerston au ministre britannique à Berlin n'y ont pas peu con-

La majorité de l'Assemblée nationale de France a compris, comme le genéral Cavaignac, que dans les nominations à faire, il faut se garder de tout ce qui pourrait prêter à des interpréta-il faut se garder de tout ce qui pourrait prêter à des interpréta-tions de réadish, erronées sans doute, mais possibles dans les réconstances actuelles. Malgré les efforts de la réunion de la rede Poitiers, M. Lacrosse, n'a pu parvenir à la présidence de semblée, en remplacement de M. Marie, devenu ministre de l'Institut; l'a emporté, au second tour de scrutin, Toix sur son concurrent. Il a donc été proclamé pre-

diation de M. Marrast a permis au chef du pouvoir ainsi du le corpaniser l'administration de la ville de Paris, Seine cont il a confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer l'autre de la ravent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions à M. Trouve-Chanvel, auparavent professer de la confide les fonctions de rayant l'a confié les fonctions à M. Trouvé-Chauvel, aupachon de police. C'est, écrit-one de Baris, un excellent à lui est de police. C'est, écrit-one de Baris, un excellent à lui est de Chauvel est un bange l'émante et éclairé. C'est partie de police de police de police de l'ambigue de l'est de l'emants qui été fait de police de l'honneur de vous invitér à voiloir bien, le plus té écrit, si vous vous étés effectivement selvi de cet aunis de l'ordre de police, s'est amis de l'ordre de police et un habileté à laquelle tous les ainis de l'ordre de police de la difficile mission qui lui

avail été confiée par le général Cavaigne d'opérer le désarme ment et de rétablir l'ordre dans une partie de la banlieue de la capitale. Tont fait espérer que M. Ducoux suivra, à la prèfecture de police, les errements de son prefire esseur. Nous avons: dit hier que la confedération germanique et le

gouvernement badois out adresse à ta monfedération suisse des notes pour se plaindre de la tolérance accordée à MM. Hecker, Heinze et autres chefs républicains, dans les cantons de Bale, Schaffhouse et Thurgovie, pour auguithter et organiser les bataillons avec lesquels ils envahissent le grand-duché. Les deux notes demandaient l'éloignement déves chefs de la frontière d'Allemagne, et prinient la distantifété du des la distant de distant et de désariner le du maintaine et de desariner le du maintaine de la distant et de desariner le du maintaine de la desarine de la desariner le duche de la duche duche de la duche de la duche duche de la duche de la duche de la duche de la duche duche de la duche de la duche duche duche duche duche duche duche duche duche d

La diete s'est occupée de cette plure de la ses seances des 13 et 14 juillet. Après une longue discussion, elle a repousse la proposition faite par Genève et Bâle-campagne de passer à l'ordre du jour sur les réclamations du gouvernement badois, et de la confedération germanique. Puis, elle a décide qu'une gramission de cinq membres seraient chargée d'examiner cette affaire, et que le directoire inviterait les cantons à prendre des renseignements sur l'état réel des choses dans la ctrounscrip tion de leur territoire respectif.

Les nouvelles qui nous parviencent d'Italie sont comme toujours, fort contradictoires. D'après, les feuilles italiennes, les Autrichiens auraient constamment le dessous; se qui leur serait encore arrive dans une rencontre mecanta diviges contre ou par le général Ferrarived apnès les cordres arrivés de Venise. E voyez ici lascontradictions Cos mellors journaux ajoutent une malgre cosucues legeneral wallen a ordonné la retraite, à cause des renforts recus par l'ennemi, et que ses troupes ont failli le lapider à Chieggia. Les journaux de Verone renferment des nouvelles d'one tout'antre naturé.

L'assembrée nationale de Franciort a adopte, le 19 de ce mois, les conclusions du rapport de la commission internationale sur les affaires du Limbourg. Les conclusions de ce rapport sont que cette province duit être disjointe de la Hollande et gouvernée séparement comme Etat germanique, la loi fondamentale des Pays-Bas étant inconciliable avec la constitution fédérale de l'Allemagne. Quant à la question de la dette, le rapport déclare qu'elle n'est pas de la compétence de l'assemblée, mais que le pouvoir central sera invité à s'interposer pour amener un arrangement amiable sur ce point, arrangement qui devrait être ra-Le Journal du Limbourg qui ignorait encore l'adoption de

ces conclusion par l'assemblée nationale, fait des réflexions dont nous reproduisons les suivantes :

Ces conclusions de la commission, en ce qui concerne la séparation sont parfaitement d'accord avec ce que nons a dit M. de Scherpenzeel le 17 juin dernier, alors que nous étions à Francfort; mais elles sont contraires à l'opinion qu'ent bien voulu nous faire comnaître plusieurs antres membres éminents de l'assemblée. De l'avis de cenx-ci, l'assemblée de Francfort n'a past à s'occuper de l'administration intérieure du Limbourg, du moment que les lois et décisions de pouvernement fédéral y sont exécutées. Et par rapport à la dette ; ces mêmes députés pensaient que le parlement allemand n'avait pas à s'on mêler , que c'était une affaire de ménage à liquider entre les parties intéressées.

. Les conclusions de la commission, qui a fort bien pur agir sous cortaines influences, rencontreront donc des adversuires dans l'assemblée, et la décision de celle vi pourre fort bien être complétement contraire aux conclusions du rapport. A Paris, nous avons vu dernièrement une commission de 18 membres se prononcer a la majorité de 15 vois pour la mise en accusation de Louis Blanc, et l'assemblée nationale rejeta cette décision à une immense majorité. Nous avons quelques raisons de croire qu'il pourrait bien en être de même à Francfort, surtout en les qui concerne la question deda dette, one and a value

u. Ou peut donc encore espérer que le Limbourg ne tombera pas dans l'abime creuse sons ses pas par quelques hommes qui ont passionnement juge la position du pays. Maestricht et Venlo, dont la ruine serait consommée par leur isolement du reste de la province, ne doivent pas encore s'alarmer. C'est vendredi prochain que la discussion sera ouverte dans le parlement allemand sur cette grave question. Jusque-là, rien n'est à préjuger. Cependant la position est périlleuse, on ne doit pas se le dissimuler. Tous nos fabricants peuvent avoir de justes appréhensions sur leur position, car si la séparation s'opérait, ils perdraient leur debouché le plus important, la Hollande, ou leurs produits ne seraient plus admis que sur le pied des produits de Mirdustrie aflemande.

Le Journal du Limbourg dit, en terminant, que la faute en est au gouvernement ; que si celui-ci avait presenté, il y a deux mois, un projet de loi demandant l'abolition complète des impôts qui frappent la mouture, l'abattage, le combustible et les domestiques de ferme, et leur remplacement par l'élévation de l'impôt foncier, une réaction se sessit opérée dans la province, et que la séparation n'aurait pas été/demandée à Francfort.

STORES SEEN TO LANGE TO THE SEE Nous publions ci-après la correspondance entre l'envoye néerlandais à Francfort, M. von Scherff, et M. le baron van Scherpenzeel-Heusch, député du Limbourg au parlement allemand.

atlemand.

I. Missive de M. von Scherff a M. van Scherpenzeel.

Francfort, 12 juillet 1848. Monsfeur, aujourd'hui m'est parvenue copie d'une lettre lithographice que yous avez adresséesons la date du 29 juin, aux électeurs de la ville de Ruremonde, et dans laquelle se trouve entre autres la phrase

ivante : «Car le gouvernement néerlandais, à Baide de ses agents diplomatiques,

plait répandre ici le bruit que le Limiburg est opposé à la séparation, et paque c'est seulement la canaille qui à fait les élections, par le ma qualité de chef de la mission néerlandaise, en cette ville, j'ai l'homeur de vous inviter à vouloir bien, le plus let, possible me répondre par derit si vous vous attents de vous le possible me répondre par écrit, si vous vous êtés effectivement servi de cette expression dans la lettre en question et dans ce casia vouloir bien me désigner le membre de la mis-sion hégolandaise en cette villegairs est permis de s'en servir. Je saurais II. Le même au même.

Francfort, 14 juillet 1848. Montague d'ayant pas reçu jusqu'à ce moment votre réponse à la lettre que jusqu'à ce moment votre réponse à la lettre que jusqu'à ce moment votre réponse à la lettre de la la lettre de la la lettre de la la lettre de la la la lettre de la la da prient de mais faire parvenir au plus tôt. Si elle ne m'était pas parvenue dans le content de la journée de demain, je dois supposer que vous vous êtes effectivements de l'expression inconvenante sur la quelle je vous ai l'estre adressée par vous, le 29 juin dernier, aux éléctements de l'expression inconvenante sur la quelle je vous ai l'impadé une explication dans ma précédente lettré, sans que vous soyez à mêtre de l'expression de la mission néérlandies qui aurait tenn de la mission néérlandies qui aurait de la mission néérlandies que la missi daise qui ancast tenu ce-propos de saurai régler ma conduite en consé-

III. Missive de M. wan Miller angel Heuseh a M. von Scherff Monsieur le ministre.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de M. con saire f.

Monsieur le ministre de l'accept de M. con saire f.

Monsieur le ministre de M. con saire f.

Monsieur le ministre f.

Monsieur le ministre f.

Marie de M. con saire f.

Monsieur le ministre f.

Monsieur le ministre

time tout particulièrement Agréez, etc. 1V. Missive de M. von Scherff a M. von Scherpenkel.

Francfort, 15 juillete Monsieur, dans votre lettre, portant la date d'hier, et que j'ai reque aujourdihui je vois avec plaisir que vous n'aviez nullement l'intention de dire quelque chose d'offensant pour les membre du corps diplomatique

megriandais de Remofort, pour lesquels au contraire vous ressentez une estime toutesparticulière.

Capendant, la phrase employée dans votre lettre am électeurs de Rémemonde parait former un contraste avect assifrance que vous venez de me

donner. Elle prête aux membres de la mission une expression inconvenan-te dont aucun d'enx ne s'est servi.

Je me vois donc obligé de vous prier de nouveau. Monsieur, de me faire parvenir par cerit la déclaration quantum membres de la mission nécr-landaise à Franciert ne s'est, que vous sachaez, servade l'expression « que o c'est seulement la canaille qui a fait les élections. »

Quant à l'expression contenue dans la lettre que vous m'avez àdressée, savoir : « Je n'ai voulu l'employer (le mot deplément le projet d'entre par en thisse pone-» rale, comme pour désigner le miserable môyel d'entoyer à Francjurt » des feuilles pareilles à l'Aviso de la Meuse, etc. » Je vous répondrai que non sculement l'envoi de cette feuille, mais même son existence m'est inconnue. Agrécz, etc.

V. Missive de M. van Scherpenzeel Heusch a M. von Scherff. Franciert, 15 juillet.

Monsieur le ministre, c'est avec bien du plaisir que je m'empresse de vous faire, par la présente, la déclaration que je crois messieurs les membres officiels de la légation néerlandaise de Franctort méapables d'avoir chruité que c'est la canaille qui dans le Limbourg a élu les députés à l'Assemblée nationale allemande, terme qui, selon votre assertion, Mousieur, se trouve dans une circulaire lithographiée à l'émission de laquellé je suis entrèrement étranger.

Je repete ce que j'ai eu l'honneur de vous dire déjà, que si dans une lettre particulière, je me suis servi du mot diplomatie, c'est que j'en distingue deux; savoir : la diplomatie officielle et la diplomatie non-officielle, et c'est a cette dernière que j'attribue l'envoi du dégoûtant journal l'Aviso de la Meuse, dont entres autres Monsieur le président del Assemblée nationale a reçu des exemplaires, qu'il voudra bien vous communiquer à votre demande. Agréez, etca 🤾

Le conseil des ministres, ainsi que les jours précedents, s'est encore assemble hier soir, et s'est également prolonge jusqu'à une heure très avancée...

Anjourd'hui, a midi, le conseil des ministres s'est réuni de

-Le Roi, par arrêté du 13 de ce mois a conféré la croix de chevalier de l'ordre du Lion-Méerlandais à M. van Romondt, directeur des possessions néerlandaises à St-Martin

- Un avis de la chambre des comptes, en date au 20 courant, porte à la connaissance du public qu'en exécution de l'arrêté royal qui ordonnait le retrait des billets de papier-monnaie an titre de 100 et de 500 fl., il a été transféré à ce collège pour une somme de 1,150,000 ff. en semblables billets, ce qui, ajouté au chiffre du dernier avis, porte le total des billets retirés à 18,189,000 fl. Tous ces billets ont été rendus impropres à la circulation et ils resteront déposés à la chambre des comptes jusqu'à l'époque de leur entier anéantssement, conformément à l'art. 7 de la loi du 15 décembre 16 b.g.

-Sir Elliot, secrétaire de la légation britannique près la comdes Pays-Bas, nomme en remplacement de M. Howard, et venant de St-Pétersbourg, et le capitaine Elliot, venant de Lon-dres, sont arrivés en cette ville et descendus à l'Hételde Bellevue.

Le gouvernement ottoman a décrèté que les navires étrangers venant de Grèce en Turquie et porteurs d'une pareine de santé delivrée par les autorités grecques, devrout faire viser cette patente ou par leurs propres consuls en Grèce, ou par un consul étranger, ou par le consul ottoman; faute d'avoir rempli cette formalité, lesdits navires seront astreints à une quarantaine de 21 jours à leur arrivée dans les ports de Turquie.

## (CORR. PARTIC. DE JOURNAL DE LA HAYE.)

E Londres, 19 Juillet. - On a recu, aujourd'hui, de graves nouvelles d'Irlande. A la suité des symptèmes sérieux d'agitation qui ont en lieu sur plusieurs points du pays, le lord lieutenant acouvoqué le conseil prive et il a été décidé de proclamer en état de tronble la ville et le comté de Dubliu, la ville et le comté de Cork et une partie du comté de Waterford. Le lordlieutenant a oru devoir ajourner son départ pour Londres.

On lit dans une lettre de Waterford du 17. Hier, M. Meagher et M. Déhenny se sont rendus à Stievanon où a en lieu un meeting de 50,000. personnes. Après avoir harangué cette multitude, ils out été accompagnés par des milliers de personnes jusqu'à Waterford. Les cluis de Carrick-ou-Suir, au nombre de 1200 hommes, marchaient en tête du cortege en ordre de bataille.

Ce matin trois chefs de clubs ont été arrêtés. Le rev. M. Byme, prêtre éatholique, a également été arrêté. A peixe cette nouvelle a-t-elle été connu e de file que la loule s'est postée à la prison et à délivré tous les prisonniers. dut pas d'ordre;ne sont pas intervenues; bien leur en a pris erry one will lets d'individue qui s'éthicul simileres.

Lundi, la reine et le prince Albert ont rendu visite au comte et à la

comtesse de Menilly à Claremont.

Le Times dit que le but du voyage de la Clarendon à Londres est de délibérer avec le gouvernement sur la situation alarmante de l'Irlande, et d'Insister sur l'argence de mesures énergiques pour comprimer les tenta-tires d'insister sur l'argence de mesures énergiques pour comprimer les tenta-tires d'insister sur l'argence de mesures énergiques pour comprimer les tenta-tires d'insister sur l'argence de mesures énergiques pour comprimer les tenta-

Mer mie assez vive agitation regitalite Diriningham par suite d'un renvoi d'un grand nambre d'envriere amployés dans une des principales manufac-Aures de la ville, et de leur remplacement par des ouvriers français. On oraigrait une collision.

La reine et le prince Albert ont honoré hier de leur présence la représentation du théâtre de Sa Majesté (4er théâtre italien).

Un nouveau conseil de cabinet a en lieu anjourd'hui a deux heures 1/2 au

Foreign Office. Fous les ministres y assistaient.

Les assassins du major Mahon et de M. Lloyd, ministre profestant dont la mort avait produit une si vive sensation en Irlande an nicis d'octobre de l'année desnière , après s'être sonstraits pendant phisieurs mois mix recherenes de la justice, ont enfin été decouverts, il ont été condamies, d'un et l'antre, a être pendus leis août dans la ville de Boscommon, dans es en virons de laquelle les deux crimes avaient été commis.

de gouvernement avait été informé qu'une insuréction générale devait éclater en Irlande, et que le jour du soulèvement avait été lixé par les con-spirateurs. Si le gouvernement irlandais n'a découvert qu'sujourd'hui l'existence d'une consideration organisée, il était le soul dans le royaume à ignostif d'une consideration du pays.

Landouvelles reçues aujourd'hui des districts manufacturiers du nord

sont en genéral satisfaisantes, comparativement à ce qu'elles étaient il ya quelques jours à peine. Des symptômes notables d'amélioration ont signalé les marchés du commoncement de la semaine dans l'Yorkshire et le Lancashire. Cette amélioration est due en grande partie au magnifique aspect des récoltes et à une légère reprise des commandes pour le continent

Par le Stromboli, arrivé ce matin à Partsmouth, nous avons des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 13 juillet. A cette époque la crise ministérielle Milant encore. Lisbonne et le Portugal étaient d'ailleurs fort calmes. Les affaires en général fort peu animées

#### L'AUTRIGNE MT L'ITALIE.

Nous avons déja parlé des démarches faites récemment par 'le cabinet autrichien dans le but d'arriver à un arrangement pacifique avec le gouvernement provisoire de Milan. Nous allons compléter aujourd'hui, par quelques détails que nous empruntons au Spectateur de Londres, et que ce journal dit pouvoir garantir, ce que nous n'avons dit qu'en termes génénaux. Au moment où la guerre va recommencer dans la Haute-Italie avec plus d'acharnement peut-être que jamais, il importe de constater, en face de l'Europe impartiale, de quel côte viennent les essais de conciliation, les propositions de paix, et de 'quel'cete retainbe'la responsabilité du sang qui va encore cou-rer, des désarres qui voit de nouveau peser sur cette partie de

C'est au nouveau ministre autrichien des affaires étrangères à M. le baron de Wessemberg, successeur de M. le comte de Figuelmont, que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative des euvertures pacifiques et d'avoir choisi, par un noble calcul d'humanité et de générosité, pour les faire, le moment où Mudent-sond es le partes coup sur l'armée de l'em-person fedt utilitaient une mitolité de plus. M. de baron de Wessemberg envoya dans la première quinzaine de juin, à Milan, un ancien attaché à la légation impériale de Florence, M. de Schnitzer, avec mission de transmettre à M. le comte Casati, président du gouvernement provisoire, les propositions du cabinet antrichien. Ces propositions tendaient a ouvrir des négociations, tout à la fois pour un armistice et pour une paix definitive. Les bases posées par le cabinet de Vienne ne pouvaient pas laisser le moindre doute au gouvernement milanais sur la sincerité de l'Autriche. Cette puissance offrait la cession. des provinces l'ambardes et la reconnaissance de l'indépendance complété de ces provinces sous des conditions fort équitables et fort acceptables. Elle demandait que la dette publique de l'empire fût proportionnellement répartie entre l'Autriche et le Milanais. Elle réservait quelques stipulations en faveur de divers produits de l'industrie autrichienne et certaines indemnités fort justes pour quelques dommarticuliers , résultant, soit de la uerre, soit de la sion de territoire proposée. En bien, M. Casati et ses collègues ont refuse d'entrer en négociation sur ces bases, sous prétexte que l'offre d'indépendance se limitait aux provinces lombardes au lieu de comprendre l'ensemble du royaume Lombardo-Vénition dans lequel se trouve, par parenthèse, un territoire essen-Heffentent allemand.

3 8 8 1 Matifelle consentait à subir une pareille injure, si elle se laissait and ravir ses frontières, si elle commettait ce suicide, elle seruit conpuble vis-à-vis d'elle-même, comme vis-à-vis de l'Allemagne elle réduirait à s'appuyer sur de petits Etats individuelle-ment et même collectivement trop la bies, pour la protèger con-

tre l'invasion d'un tiers.

""L'Autriche va donc avoir de nouveau recours aux armes, et tout parsit lui présager cette fois un résultat promptet décisif. Le cabinet de l'armée d'Italie serait ren-forcée de 60,000 hommes; les divers commandants militaires de l'empire on recht, à cet effet, l'ordre d'organiser et de diri-ger sur le théalte de la guerre toutes les forces mobilisables. Les troupes qui s'y trouvent déjà, sont animées du meilleur esprit. Elles occupent toute la terre ferme de Venise, à l'excep-Abn d'an pétit district. Les quatre délégations de Pavie, Vicende, Trevise et Roviga sont entierement, en leur ponvoir. A la verité, ce formidable pled à terre leur est disputé par la deuxiemeichambre de Turin, qui, dans la séance du 28 juin, a vote, sans plus de façons, la réunion des quatre délégations à la Sardaigne; mais il s'agit encore deprendre ces territoires, et on ne les prend pas à coups de plume. A son tour, Venise vient de decider elle-même sa réunion qui royaume d'Italie, mais cette demonstrațion n'empêche pas que, depuis la prise du fort Cavanella, sur l'Adige, par le fold-marcehal-lieutenant de Weiden, -cette ville soit cernee adjourd'hui sur tout son perimetre depuis ge fort jusqu'à Cortelazzo.

ses, par son droit, par ses ressources, par ses positions prises, l'altriche l'est aussi par l'adhésion de l'immense majorité
de l'Altriche La partie saine de la race germanique comprendra de la partie saine de la race germanique comprendra de la completa de la question qui se dena de l'Adige et le Mincio n'est pas purement
autrichienne et qu'il la saide l'avenir, de la sécurité, du main-

in la faible garnison de Carrick aurait été écrasée si elle avait tenté de l'inflamité international, lequel a demandé, dans la séance de Passemblee nationale de Francfort du 4 juin, que la question italienne sut ajournée jusqu'à la constitution du pouvoir gen-

tral, c'est-à-dire, jusqu'à l'installation de l'archidue Jean. Le comité international a manifesté plus clairement encore ses tendances, en refusant, avec le plein assentiment de l'assemblée, a quelques pétitionnaires du Tyrol méridional qui le demandaient par l'organe de plusieurs de leurs députés , l'autorisation de réunir Trente et Roveredo à la confédération italienne.

Nons donnons ci-dessous, d'après la Gazette de Vienne du ler juillet, le texte de la déclaration du cabinet autrichien. Les termes dignes, fermes et modérés de ce document en sont la meilleure justification. Nous n'y reprendrons qu'un point. Le cabinet autrichien fait une sorte d'appel à l'intervention des puissances tierces en faveur d'une paix équitable. Dans l'état actuel des choses, cet appel nous paraît assez gratuit. C'est ici surtout, ce nous semble, que l'Autriche et l'Allemagne doivent s'apliquer l'axiome : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Voici la déclaration dont il s'agit:

a Les intentions pacifiques du gouvernement Antrichien ne sont nulle part moins appréciées que la ou précisément elles devraient l'être le plus c'est-à-dire en Italie. Tont le monde sait d'où est venue l'attaque/contre le gouvernement autrichien et comment il a été force d'arbit recours aux ar mes. Mais on ne sait pas aussi bien qu'en dépit de se galeis édite de mais les gonvernement antenchien, par espeit de conciliation, a essaye, des le com mencement des troubles, de mettre un terme aux maux de la guerre. Ses déclarations publiques en fournissent les preuves les plus éclatantes. Il donne aux populations agitées l'assurance la plus positive de ses intentions paternelles pour l'avenir: il promet, avec l'oublicomplet de tout ce qui s'est passé, une constitution fondée sur la liberté et l'indépendance, une constitution qui dépasse de beaucoup tous leurs voux et dans laquelle leur nationalité serait formellement reconnue et leur bien être assuré. L'histoire dirà plus tard comment il s'est fait que de telles promesses n'aient : trouvé: qu'un accueil haineux. Le gouvernement autrichien ne s'est pas découragé. N'ayant en vue que la réconciliation et la paix, il s'est attaché, même dans, le temps où ses armes étaient victorieuses, à atteindre ce hat. Cost à get effet qu'il a engagé le gonvernement provisoire de Milan à entrer dans des négociations qui auraient pour base l'indépendance complète de la Lombardie, avec des conditions équitables en ce qui concerne les finances et le commerce, et, pour faciliter ces négociations, il s'est déclaré prêt à conclure un armistice. Nous ne savons si le gouvernement provisoire de Milana été intimidé par le terrorisme populaire ou s'il a cru ne pas pouvoir accepter la réconciliation offerte. Le caractère bien connu , les antécédents des membres du gouvernement provisoire permettaient d'attendre une adhésion cordiale ; mais le fuit est qu'il a refusé d'entrer en négociations, sous prétexte que la question ne devait pas être considérée comine purement lombarde, mais hien comme une question italienne, et qu'à ce titre elle ne pouvait pas être traitée isolément. Par malheur, le gouvernement autrichien ne peut avoir affaire qu'à la Lombardie et ne reconnaît pas de puissance qui représente l'Italie. En outre, le gouvernement provisoire de Milan déclare qu'un arrangement ne sera possible que dans le cas où tontes possessions autrichiennes en Italie scraient déclarées indépendantes. Il donne même à entendre que le Tyrol méridional devrait être compris dans ces possessions. Qu'on juge si une telle réponse aux offres si généreuses de l'Autriche est convenable, digne, juste et équitable, et si elle n'a pas plutôt l'apparence done insulte: qu'on juge s'il était même permis de poser de telles conditions à l'égand de ter-ritoires qui, non seulement de groit, mais ansai de fait se trouvent ancord sons la domination de l'auguste l'était sons les parties de l'Arthures HACTEMENTES et tout quelques-mis font même partie de l'Arthures Qu'on juge avec quels sentiments le gouvernement autrichien doit accueillir de telles déclarations, et de ce qu'il lui reste à faire quand ses offres de réconcialiation sont rejetées d'une manière si insolente et que le

rétablissement de la paix est différéd'une manière si arbitraire. » Mais ce gouvernement ne se laisse pas détourner de son but ; il continuera à poursuivre le rétablissement de la paix; il ne cessera pas de manifester, à cet égard, son désir, sa résolution ferme, en même temps qu'il fera ce qu'il doit à son honneur, à l'honneur de ses pouples fidèles, en disposant de toutes ses ressources pour obtenir, par la force des armes, la paix qu'il n'a pu obtenir d'une autre manière, malgré ses instances formelles. Il ne cache ni ses desseins; ni les movens qu'il veut em player pour atteindre un but si noble, si juste; c'est avec une égale franchise qu'il se prépare à continuer la guerre qu'on Jui impose et à déclarer que la paix, une paix aussi prompte que possible, est le but de ses désirs. Il ne dépend pas de lui que l'effusion de sang n'ait pas encore cessé. Le gouvernement autrichien s'est montré favorable à un armistice accompagné de négociations de paix; le gouvernement provisoire de Milan, au contraire, trouve l'un et l'autre inadmissible, livré comme il l'est à son allié le roi de Satdaigne. La responsabilité de la prolongation de la guerre et de tous ses maux tombe donc entièrement sur ceux qui refusent obstinément de faire cesser cette guerre. Le gouvernement Autrichien a fait pour la pacification de l'Italie tout ce qui dépend de lui, et il est impossible de lui disputer ce mérite : qu'à leur tour, maintenant, les autres puissances qui désirent aussi la paix et qui ont à cœur de la rétablir, prennent en main les interêts de l'humanité et fassent prévaloir leur influence en faveur d'une pacification prompte sur les bases de la justice et de l'équité. Dans cette voie, les peuples d'Autriche ne resteront pas en arrière Lorsque le parlement sera réuni, il prendra les mesures nécessaires pour que la vaillante armée qui sous les ordres de son vieux général s'est montrée, par sa fidélité et sa constance, si digne de son ancienne gloine, en combattant un

### CREMIN DE PER DE MANETRICET A AIX-LA-CHAPELLE.

ennemi supérieur, en nombre, puisse conquérir une paix honorable. »

Le 26 juin dernier, la société du chemin de ser de Maestricht à Aix-la-Chapelle a tenu en cette dernière ville sa seconde Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mayon Solemacher, membre de la commission de contrôle.

Immédiatement après l'ouverture de la séance et la nomination des secrétaires chargés de rédiger le procès verbal. il y a eu une longue discussion au sujet de prétentions du porteur de la procuration d'une maison de commerce, lequel, bien que n'étant pas lui-même actionnaire, soutenait néanmoins avoir le droit d'émettre des votes au nomides actionnaires qu'il représentait. Cette prétention ayant été combattue en vertu des art. 24 et 26 des statuts, le porteur de la procuration déclara qu'il voterait seulement au nom de sa maison de commerce, en se réservant expressement tous ses droits fondés sur les pleins pouvoirs qui lui avaient été accordés.

Ba direction a communiqué le rapport sur la situation de d'entreprise et les résultats obtenus, dont nous extrayons les renseignement suivants 20020 (1800) 1.50

« Les terrains nécessaires à la construction du chemin de fer sur le terri-toire néerlandais ont été acquis présque entièrement par des arrangements amisbles; mais l'étendue de terrain comprise entre la Pontthor, à Aix-la-Chapelle, et la frontière néerlandaise a du être expropriée, de sorte que l'on a pris ou prend encore les mesures nécessaires pour combattre en justice les

prétentions exagérées des propriétaires de ces terrains.

» Dans la première moitie de la présente année on a pris du terrain compris entre la *Pontthor* et la station du chemin de fer rhépan, la portion

» En résumant toutes les données, on oblighties chiffres suivants comme indiquant la situation actuelle des expropriations:

direct over sitting about la territoire néerlanding Deja acquis 139 hectares 89 ares 16 centiares, au prix de fl. 470.606.79 : encore à acquérir 10 hectares 89 ares 58 centiares; total 150 hectares. 78 ares 74 centiares.

De la control de la frontière prussien.
De la control de la frontière néerlandaise 93 journanz 56 percles 12 pieus carrés, au prix de 51,971 thir. dont ille de payé 10,968 thir 25 ser. 6 pf.; à expreprier entre la Pontthor et, la station du chemin de fer rhénan 74 journaux 96 perches 70 pieds carrés, qu'il fant réduire à 45 journaux 32 perches 90 pieds carrés, déduction faite des terrains de ja expropries ou acquis et du Templerbemd cédé sans indemnité par la ville d'Aix-la-Chapelle pour la construction de la station : la valeur de la portion qui reste à exproprier sur cette partie du territoire est évalués à 94.082 thir., ce qui porte le total des terrains à 138 journaux 89 perches 54 pieds carrés et le total des prix d'achat à 146,053 thir., dont 15,878 thir. 21 sgr. 8 pf. ont été payés.

» Sur le territoire prussien les travaux de terrassement et de maconnerie, ainsi que l'empierrement, ont été adjugés pour une somme de 306,313 fl. 92 c. Mais un procès a été entamé relativement à la caution fournir par l'adjudicataire, et il dépendra du résultat de ce procès si l'adjudication sera ou non obligatoire pour la société:

» L'insuccès des adjudications antérieures des travaux sur le territoires néerlandais a engagé la direction à soumettre les évaluations existantes à un nouvel examen, qui a fait adopter définitivement les chiffres suivants: 944,098 fl. 95 c. pour les travaux défà exécutés ou encore à exécute lar sin la territoirem assignantil 2724276 il 14946, signi lus Arend encontertet les opérations préliminaires realisations de la large de large de la dais, de sorte que l'ensemble de l'entreprise coûtera 4,212,969 fl. 74 c Or, le capital social s'élevant à 4.840,000 fl., il restera disponible pour le matériel d'exploitation une somme de 623,030 fl. 26 c. L'exactitude de ces chiffres a été prouvée par les achats de terrains faits récemment.

» La nouvelle adjudication des travaux sur le territoire néerlandais at rait pu avoir lieu au printemps dernier, si les événements politiques de l'avhient empêché.

» Afin de préserver la société des grands dangers que lui attirerait le non achèvement de la voie avant l'expiration du terme de trois années fixe par convention des 9 et 12 février 1846, la direction a demandé au gon vernement néerlandais la prorogation de ce terme jusqu'au mois de févrie 1851 et un arrêté royal du 8 juin dernier est venu statuer favorablement

» Par suite de la convention du 7 décembre 1847, l'exécution des travaux de terrassement dans la vallée de la *Wildbeek*, près Aix-la-Chapelle, a été confiée à un habile entrepreneur. Depuis cette époque, des travais importants ont été accomplis de ce côté, ainsi que dans le Rahedal. -Tous ces traveux de terrassement et d'autres de même nature, pour fésquels le gouvernement prussien a fait une avance qu'on espère voir rénonveler. ainsi que les travaux de maçonnerie les plus indispensables, sont provisoi rement continués, mais sculement sur les points où, par suite des conventions conclues, ils ne pourraient être ajournés sans préjudice considérable pour l'entreprise entière.

»L'avance dont il est question ci-dessus s'elève à 32,000 thir. soi 56,320 fl. qui deivent être remboursés au moyen du nouveau versement qui sera demandé pour la continuation de l'entreprise. La direction a cru devoir poser cette condition à l'acceptation de l'avance, parce que les évenements politiquee du printemps dernier et la perturbation qui en est re sultée pour toutes les affaires avaient fait naître la nécessité de ne commencer aucun travail nouveau et de cesser même les travaux déjà commencés, en tant que des conventions existantes ne s'y opposaient pas; et l'on pe pourra procéder à leur entier achevement que lorsque la confiance stre assez revenas pour offrir de nouvelles ressources, au marché pécuniaire et

nement prussien. » Par la convention déjà citée des 9 et 12 février 1846, le gouvernement nécrlandais s'était engagé à restituer la caution de 500,000 ff, par dixième et en proportion de l'extension donnée aux expropriations, travaux et four nitures. Conformement à cet engagement , la direction a regula restitution de quatre cinquièmes de cette caution (400,000 fl.) en certificats de la dette néer andaise 4 p. c.; mais par suite de la baisse qu'ent éprouvée tous les fonds publics, ces : effets, ne pouvant être réalisés au comptant, ont été pour la plupart déposés chez des banquiers comme garantie d'un crédit de 150,000 fl. ouvert à l'entreprise. La direction a été forcée d'avoir recours à ce credit, puisque dépuis plus d'une année il n'avait pas été fait un nouvel appel de fonds et que divers paiements, principalement ceux destinés solder l'achat de terrains, ne pouvaient plus souffrir aucun retard.

»La societé a conclu divers marches pour des fournitures : 1. avec? maison E. Kessler, fournitures de locomotives, pour une somme de 66.000 fl., sur laplielle il a été paye 22 000 fl.; 2. avec la société July Cockerill, à Seraing, fournitures de locomotives et de rails, pour 1,276,000 fr.; 3. avec la maison Eberh. Hoesch et fils, de Duren, fournitures de rail our 120:420:416:4.

billes, pour 20,000 amp:

»Les fournitues montionnées sous les numéros 2 et 8 devant avairable dans le courant de la présente année, conformément au texte des convertions, il a été ouvert des négociations pour obtenir la prorogation des telements. de livraisont Si les fournisseurs consentent à cette prorogation, alors faudra en tout cas payer racore dans le courant de 1848 les 20,000 unit désignés sous le numéro 4 et une comme de 52,000 thirs pour le prix de chatet les intérêts des terrains de axpropriés, mais pas encore payas e le territoire prussien; ensemble 72,000 thir, ou 126,720 (L.

» D'un autre côté, l'avoir de la société s'élève à 74,000 thir, qu 130 fl., parmi lesquels sont cependant compris 50,000 thir, qu 330 posés chez des maisons de banque faillies et liquidantes per la subir de ce chef ne sera pas considérable; mais on ne pourra pa encore si tôt disposer des sommes revenant à la société. On pent donc és luer qu'il faudra, outre les fonds disponibles, encore 48,000 thir. 84.480 fl. pour faire face aux dépenses de la présente année.

DEn passant bil fant faire observer que la maison Oeder et @ quoique comprise dans la liquidation depuis deux mois, remplira stanmoins tous ses engagements, comme elle l'a déjà fait en grande partie. » En limitant les travaux, on a en même temps réduit, le mombre des

employés et des conventions écoulées n'ont pas été renouvelées. La société du chemin de fer de Dusseldorf a obtenu du gouverneme l'antorisation nécessairé pour la construction d'un embranchement alla de la houillere dite Kampehen, près la rivière la Worms, vers la station Kohlscheid. Cet embranchement aura une longueur de 5 kilometres décimètres et ses frais de construction sont évalues à 44,570 this (78,443 ft. 20 c.) Par suite d'une convention conclue avec la Société Bail peur lexploitation des houillères dans les environs ade Worms, cette de la nière s'est engagée entre autres à contribuer à cette poustruction pour 🐗 somme de 12,000 thir. (21,120 fl.)

» En considération de la grande utilité quiblina cet ambranchemes pour l'augmentation du transport des houillestiladirection a, acc. Langurisation de la commission de contrôles donné sen résentiment à cette est vention, pour autant que la société est allérensée à la réalisation des

» Les recettes de la société s'élevalent au 31 décembre derpy fl. 1,487,762,97, divisés comme suit : 80 p. c. du capital vérsés par les tionnaires, f 1,447,703,84 ; compandes profits et partes f 1,944,165 deudes restés en caisse et progenint des bounlières 7 86,200 ; fonds del

» Parmi les dépenses faites depuis l'origine jusqu'au 31, décembration nier, on remarque : pour l'étude et la confection des projets 458. nécessaire pour commencer les travaux dans le voisinage d'Aix-la Chapelle. | pour la surveillance technique f 8,104,65; pour frais de prante (1)

mentudu ekonin f 129,700; avances poni le prefile etablissement a compreir plus tard f 100,015,67; avances aux posaires poni frais, d'actes f 1032,89; pour achar de tel am sur le territoire hollandaes f 258,425,80 ritoire prossien. f 23,661,36. »

reste du rapport profite pas un grand interêt; il concerne uniquement l'appointation des houillères domaniales de Kerkrade, cedees temporairea la société par une loi de 1845, et qui semblent avoir produit des dats assez satisfaisants, puisque le benefice realise sur la vente des les ligure sar la balance générale pour une somme de 10,306 il. 84 c. près avoir entendu la lecture de ce rapport, l'assemblée à décide que vidende de 1847, s'élevant à 2 il. 64 c'où 1 1/2 thir par action, pe ail pas paye aux actionnaires, mais deduit du montant du prochain ver-

#### NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

Dans le seance dit 19 juillet, l'assemblée nationale de Franchet a discuté le rapport de la commission internationale sur la guestion limthat and significant of the conclusions suivantes:

La semblée nationale décide : ...... 1º Que la résision, telle qu'elle à dien jusqu'ici du duché de Limbourg , Maisant partie de la confédération germanique, au royaume des Pays-Bas sous une même constitution et une même administration, est incompatible avec la constitutionifédérale al lemande: 1 : 1 4 3

20 Qu'il pa sans, dire que la résolution prise par l'assemblée nationale Mans su séance du 27 mai et suivant laquelle les dispositions des différentes senstitutions allemandes, lesquelles ne concordent, pas axec la constitution générale, qu'elle est chargée d'établir, ne pourront, sans préjudice de astion qu'elles ont cue jusqu'alors, être cuvisagées comme valables que

Jans la masure de dojon si teripin pénérale ;

Jans la masure de dojon si teripin pénérale ;

La masure de dojon si teripin penérale ;

La masure de dojon s manière qui sauvegarde les droits du and fet que l'assonblée nationale se réserve de ratifier l'arrangement in de cette question.

Ces motions ont été adoptées presqu'unanimement par l'Assemblée.

Un article additionnely propose par M. Clemens de Bonne été également adopté.

Cet article învite le pouvoir provisoire central à donnée soite immédiatement et efficacement aux resolutions suscites, ainsi

que l'exige l'ille des circonstances que l'exige l'enpire pour le dépar tomente la guerro a mutilié caura inistres de la guerro des différends Etats de l'Allemagneque obirchilles vicaire de l'empire avait pris laditection Ministres de la guerre de réunir en parade le dimanche, 6 aont 1848, tousales troppes lédérales dans leurs garnisons respectives de les informer que Médidue yjeaire de l'empire a pris le commandement supérisur de toutes servipes allemandes, de leur donner legiure de l'appel « au peuple allemand, » de leur faire porter en signe d'hommage un triple vivat au vicaire de l'empire, et de faire nagcompagner ce vivat, si les circonstances le permettent, flumentiple salse d'autillerie. A partir de ce jour, les equieurs fédérales des portes portées, partout où cela n'a pas encore eu lieus en cocardes sin les sheltes et les casques et en rubans aux drapeaux

Undeperespendance de Berlin du 18 juillet annouver que da veille la bandue a restunce les 3 millions de thalers que l'état ul avait marices. On est generalement d'avis que pour le moment il me sera pus encore donne suite à l'emprunt force.

On a stire que le ministre du commerce à l'intention de proand aux sociétés des chemins de fer de continuer leur exploifrais de l'Etat, contre des rentes dont le minimum

cede espitale de retour de Franciert, et depuisants, le brûn est repanda que le vicaire de l'empire la papure generalissime Thirty - Le roll estherive the sort dans

envoyé à Carlscale un saléputation de de de duciques professeurs, pour sollicité du ministère le retrait de la mesure épar laquelle: L'antorité universitaire a dissous deur société démocratique. Agant erhoue dans celle demarcheville opbenveye ne députation au parlement de Francière set ils one mitte no-de ville au moubre, dit-on, de 500 à 500 point se rédifie à chisatz, dans fi Bavière rhenane, où ils ont l'intention d'at-néedie le résultat de leur démarche. On attend foi svec auxièté o se de cetta marche. On attend ici avec anxieté le contra de cetta marche, dans tous les cas fort desagréable pour les cas fort desagréable pour

Maludiants, sont demeune ssourds à une proclamation Padémique, qui les engageait à ne pas mattre leur pro-demison. Ils sont parise despeaux trisolores en tête presemidi, ils ont provète mannéim, marchant deur presemidi, ils ont parise des mannéem, marchant deur presemidi, ils ont parise deur present deur provète deur present deur pr

a essaye de delivrer quelques soldats qui de pue la la la peine de la détention par un conseil pour déjuner ce pfant l'édivocation de la garde nationale a suffi pagnies s'étant Plusieurs gardes nationaux de trois compagnies b'étant opposés à l'arrestation d'un des chefs des émeuliers qui se trouvait dans leurs rangs, ces trois compagnies out de la plique de sarmées.

présentants plus auditeurs des galeries out voulu s'immiscer dans les débats.

dans les délats.

Par suite de cette alteinte portée à la liberté de la discussion. le président a fait évacuer les tribunes par la gardé civique, qui avait che requise del qui sopere à cette occasion plusieurs are restations. This celle-of cruit devoir relacher spontanément les ersonnés du élle, avait reque l'ordre d'arrêter, ce qui a déter-May le gonvernement a faire venir, de Mayence des troupes de supire, composées de unichiens et de Brussiens, pour désarmen

Parde civique:

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line conséquence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line consequence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line consequence, 260 le proposition de la vec quatre canons

"line consequence, 260 le proposition de la vec quatre consequence, 260 le pr

Le nodirent propriement provisoire a reconnu officielle-ment la république de manuel a le se membrés soit patris

le la pour luirin, dans le lant de suivre les négociations au sui de la résolution de l'Assemblée des députés de Venise foisit de l'éces citoyens notables sont partis pour le camp de Charles Alles a dut ils ont remis l'acie d'union. Sa Majeste a assare les deputes venitiens qu'un certain nombre de troupes, piemontaises se réunirait bientôt à celles qui, sous les ordres du brave général Pépé, defendent vaillamment leur ville, et les à encourages à perseverer dans leur resistance, en leur laisant esperer prochainement leur entiere de ligrance.

Charles-Alberta quitté lui-même son-quartier général le 13

pour se rendre au militeir de son armée et marcher en avant. On he sait pas au juste le point qu'il se proposait d'adagate. mais on suppose maintenant que c'est vers Mantoue qu'aura

lieu l'action principale.

Dans une proclamation adressee aux Venitiens, M. Castelli s'efforce de les rassurer au sujet des prétendus mystères que le gouvernement déroberait à leur connaissance. Tous les mits avantageux pu sinistres, quels qu'ils soient, seront annonces au public. Le devoir de tous est de conserver la Vénétie libre et indépendante. Si Venise était perdue, l'Italie serait asservie pour toujours.

Un Anglais qui désire garder l'anonyme a fait don de 3,190 fr. au gouvernement provisoire de Venisé en témoignage du vif intérêt qu'il prend à la cause italienne et de son approbation personnelle du choix que Venise a fait de la forme d'une mo-narchie constitutionnelle, la meilleure forme de gouvernement. et la mieux adoptée aux principes dolo venie dibertétabe dons teur espère que son exemple trouvenneles innituteurs parini ses compatriotes.

Les ambassadeurs de Bavière et de Prasse paraissent devoir être chargés de régler avec Charles. Albert tout ce qui concerne le blocus de Trieste.

Anna On égrit de Rome, 6 juillet, à la Gasette unis. d'Augs.

Ontvient de rendre publique ici une depêche adréssée le 15 juin par le cardinal Joglia à Mgr Viale Prelà à Trispruck. Ayant élé mise à la postede 20, à Turin, on l'a intercepté com la partial de Sienne Il Popolo, qui en garantit l'authenticité, assure que les documents originaux ont été déposés à Milan. Le cardinal secrétaire d'Etat constate la hauté satisfaction de S.S. sur la teneur de la conférence entre le monte et le monistré des affaires étrangères, et dit que la pape se réjont Benconp de la maniere dont denvoye anglais envisage la question la réste, it luit a fait observerque de la langue du ministère ne dont point être confondit avec la volonte de S. S. telle qu'elle a est enoncée dans somallegution Ces lignes n'ont fait un'ac-compagner la dépecte qui, configne les instructions en chiffres, lesquelles ont été-inconsidérément imprimées étamne le reste, quoiqu'on convienne quion Divenoppendirient L'afflicace de la foute est grande pour lire cette dépêchel qui est placardée, mais cominé le public a été très souvent déjà induit en errour, it y en a beauconp qui dontent de l'authentierté de ce document. Quoi qu'il en soit, cette communication n'en est pas moins fort remarquable, attendu que dans le cas où elle cut été inventée, elle laisse clairement, perper ce qu'on a en vue. Le ministère de la guerre passe du prince d'Ona à M. Marco Mogbetti, qui se trouve à l'heure qu'il est au quartier-général de Charles-Albert. M: Lanati a résigué le portefeuille des finaneese; il şara@enfié à fiechi ; Marchetti a également donné sa démission,: ce quimettés fin à la division du secrétariat d'Etat. Le majordôme a de même resigne et est déjà parti d'ici. Le général Duranda est arrivé ici.

### NOUVELLES DE SUISSE.

On écrit de Berne, le 15 juillet :

La diète, dans sa séance d'hier, a rejeté après une longue discussion, la proposition de Bâles Compagne et Genève tendant appaser allordre du jour sur les reclamations de la diéte ger munique et du gouvernement badois su sujet de la tolérance accurded par quelques cantons aux républicains badois réfugiés sur leur territoires Pais, elle a décide qu'une commission de cinq membres seran chargée d'examiner cette affaire, et que le directoire inviter de cantons à prendre des renseignements sur l'état réel des choses dans la circonscription de leur territoire respectification, passa into a retime to the and the appearance

Manain, 14 Junier, — Il part de Madrid beaucoup de monde pour la Granja, où dell avoir leu un baise main en l'honneur de l'anniversaire de la reine Marie Christine.

On avait fait courir les bruits les plus absurdes sur de prétendus des ordres, à la Granja. On parlait d'une rixe entre soldans de différentes acmost de fint est entièrement faux. La tranquillite y était parlaite à la date des dénnières nouvelles. La dime joursait du plus grand calmo dens cente délicieuse résidente, only prepare des fêtes. La promedade sur la route de Segovie est fort à la mode.

Le ministre de grâce et justice publie une circulaire adressée aux archéveques, évêques, gouverneurs coclesiastiques, présidents des tribunaux suprêmes, les pressant d'indiquer les besoins les plus urgents des diverses eglises. Le gouvernement espère que les évêques et prélats diocésains s'attacherent à inculgaer et propager parmi les fidèles, l'esprit de paix et de réconciliation. attribut naturel de leur ministère evangélique, et pouvant contribuer à consolider la tranquillité et cimenter la mutuelle harmanie. de l'église et l'Atat. Le gouvernement, de son côté, speculare de l'établissement de séminaires pour l'instruction

Le bon vouloir réciproque de la cour de Madrid et du St-Siège est devenu tel, que rien ne s'oppose plus aire que cette union cordiale soit encore consolidée par la présentation des lettres de creance de M. Brunelli, monce du St. Stege:

L'escompte des billets de la banque de St.-Ferdinand, n'est plus qu'à 4.1/2. mon consqueix abridie tet aried no filter

Les bulletins de Vittéria sont farentables à la causé de la reine constitutionnelle. Une des factions de la Navarre a été mise en déroute par le brigadier, Equilant dans les montagnes d'Ancin. On regarde la faction de Navarge comme entièrement disper-sée et perdue. La Providence de la levaldo, favorise visible ment la cause de la justice Leggueures des rues de Madrid les tentatives de soulèvement militaire de Séville, les promens des des Garlistes, en Navarre, montabouti, qu'à des désastres pour les ennemis du gouvement de L'Europe doit voir que le gouvernement de la reine constitutionnelle d'Espagne a de la force et qu'il est tout devone à la cause de l'ordre.

Le brigadier. Nouvillas, près de Mauresa (Latalogne), a gris deux trabucaires qui changhaicana ceruten des soldats pour la cause carliste. Desont le ficultant colonel Maurice Carrio et son His.

\*\*Georgia de Colonia de Dublin en dated hier
imponcont quordans des landités ci-après le dernier ibili a sie

proclame et mis en vigueur Bullis, le comte de Dublis, le comté et la ville de Drogheda, la ville de Cork, la ville de Waterford; Jee Barannies de Godf. Bevings, Cindods et Elbrdgilbon dans lescomité de Cork ; les baronnies de Kilculifilu, Middlethird et Comptier dans he counte de Westerlords : 222

- Hier, millemmencement de la somee de la chambre des lords, le marguis de Londonderry a adresse une interpellation au president du conseil au sujet des derniers exprements qui se sunt passés en Espagne. Le noble lord à démandé si le gouvernement avait adresse quelque representation an cabinet de ladrid à l'occasion de l'exécution du général Carliste Aixa.

Le marquis de Landowne a répundu que le général en question avait étécheillé avant qu'aucua agent britannique eût pu intervenir ; que direste, le gouvernement de S. M. désapprouvant hinutement les acres de ce genre.

e conte de Molmesbury a fait remarquer que le prétendant Espagne se trouve en ce moment en Angleterre; espera a son propertie appet le muble marquis s'efforcera de décidente appendant à rappeter ceux de ses partisons qui optire-companne la preside civile en Espagne. Le suis convenieu que ces individuamentaqueraientipas leur, vie et leur fomune, dans

cube autorité en Espagne. En fait, je n'ai pas-lieu de éroite un ce laditent ce personnage ait aucune pretention a un pareit droit. a recordent formation in

Une lettre de Consigntinople, dates du 5 juillet, conficht les details autyants sur l'effet produit dans la capitale de l'émpire ottoman, par la nouvelle des évenements dont les principantés dalambiennes on tieté de lhéatre à la fin du mois derniers :

al layer got it a **normalization autrovito** de la finalization

Le conseil des ministres a été profondément ému, et le Divan se tronte d'autant plus embarrasse, que la mission de Russid se borne à lui dire de presidre delle méstice qu'il jugera convenzirle dans les circonstances retuellés quis, pour elle, elle manique d'instructions, et qu'elle ignore quelle sern l'attitude de son convergement

Le lendemain, des que ces nouvelles ornéés commes, une es-pece de panique s'est répandue dans le proble; tout le monde croyair de la que les Russes avaient envant le territoire ottoman. La diplomatie était en grandmouvement. Depuis que ques jours, il n'est question que de cette complication du figura avoir des

On assure que sir Stratford-Canning, consulté par le Dixan sur la marche qu'il devait suivre dans cette occurence, s'est borné à recommander la prodence et la modération. Ces conseils ont surpris d'autant plus le Divan, qu'il était habitné à un langage tout différent de la part du représentant anglais toutes les fois que les intérêts de la Montactalent menacés de qualque empiétement de la part de la Russie.

Il physic que M. le général Appiek, consulte mesi par le cabinet ottoman, aurait éte plus catégorique dans les conseils qu'il a cru devolt doimer. Ha indique differentes idees qui out ête approuvées par le Bivan et anxquelles il sera donné suite selon la tournure des choses!

realism al tiuborq tao fraces par le général ent produit le meilleur effet sur le cabinet ettoman, qui lui en a une veritable reconnaissance. Des troppes sont parties hier pour Giorgevo; un corps de 12 à 15,000 hommes sera concentré sur les frontjères de la Valachie ; si les Russes interviennent sans le consentement préalable de la Phite paréel milère l'appendra, et protes-tera contre l'intervention russe.

Peut-être la Porte seule sintermiendra de le pour dopper de nouvelles garanties de liberté à la principanté a saus deutefois sanctionnel cour ce qui a ete arraché air prince par l'éthente On a su depuis que le prince Bibesco avait envoye na demission à la Sublime-Porte.

Cette question est igrosse d'orages pour la Turquie. Il pa-rait qu'une armée de 60,060 Russes est remais sur la rive gauche du Dapube et prête à marcher au premier signal. Notre diplomatie, est en grand mouvement depuis ogsimules . Ce qu'il whi a criticide, c'est que la finidavie, la Bestie, da Servie, da Bulgarie, n'imitent le mouvement de la Valgelie.

La Porte se trouve dans leplus grand antiarras; elle était restee jusqu'ici ak aboi des commotions qui agitent li Lurene i mais voilà que la contagion du mai l'a gagnée, chimalicarens propie de dissolution qui peuvent amener des résultats désastreux nom l'empire ottoman ad amantiplus que l'antente de la rance et de l'Angleterre, qui était jusqu'ici satsauvegarde, est alexeppe problématique.

Le général Aupick à vu plusieurs fois sir strafford Carrière ; mais ils n'one en jusqu'ier que des rappont purement ufficieux

pnivesar. Par decret impérial en date du 2 de ce mois, Kiann-Pacific, ministre du commerce, a été nomine ambassadeur à Londres, en remplacement du prince Callimaki. Sulciman Pacha, ci-pe-vant ambassadeuria Paris, a été nommé ministre du commerce.

# POT TELES DE EXAMES

Pains 19 Junier - De thef du pouvoir exécute viente de Paris, Ta Juiller.— Le cher du pouvoir executive réorganiser l'administration de la ville de Paris. Il a forabilla préfécture de la Seine.

M. Trouvé Chaèvel, préfét de police est nomine préfét de la Seine.

M. Ducoux est pomme préfét de police.

Ges nominations sont officielles.

M. O'Reilly, ancien condamne politique, est nomine accrechire-general della prefecture de politic.

ministre de la justice. WE Mis sym un sourist magnet ! sette to finale.

nation is the Marmand Margast, the control of the second o 

M. Armand Marrast est proclamé président de l'Assemblée nationale.

### COMMISSIONS MILITAIRES.

Les quatre commissions militaires nommes le 9 juillet par arrête du président du conseil chef du pouvoir exécutif, se sont réunis hier an palais de instice MM les colonels Courtois d'Hurbal, de l'état-major, Revon, de De régiment de dragons, de Mators, du 28e de ligne, et Cambière ; du 1er regiment de cuirassiers, président ableun une de ces quatre commissions, ont été introduittis avec les membres de leurs commissions, apprès de M. le général Betrand qui, dans une courte allocution, a rappe le aux commis-saires l'ourst de leur mésion exceptionnelle. Les commissions se sont immédiatement séparées, et chaque président a

pris possession du local qui lui a été assigné; quatre greffiers ont été adjohn's an commissaire, et un cinquième a été designé pour rempir les

fenctions d'archiviste.

Il est inutile de rappeler que ces commissions agissant administrativement et par mesure extraordinaire de sûreté générale, n'admettent aucune désense grale au nom des prévenus. C'est d'après les procès-verbaux d'arrestation et d'après les réponses faites dans les interrogatoires qu'elles forment leurs décisions. Aujourd'hui même elles ont statué sur un grand nombre de dossiers qui paraissaient les plus complets et les mieux préparés à recevoir une solution.

Les mises en libertetont été immédiatement signalées à M. le général Bertrand, président de la commission centrale d'enquête, qui est chargé de faire expetiter dans les forts dans lesquels se trolivent les détenus à mettre in Missete Cette décision doit être exécutée dans les vingt-quatre houres wolffernement aux usages de la justice militaire.

Des décisions ont également été prises relativement à un certain nombre de détenus qui devront être transportés

. Plusieurs renvois devant les conseils de guerre ont également été prononcés. Leurs noms scront transmis dans les vingt-quatre heuresau général

ronmandant la division, pour être statué à leur égard.

Tous les journaux de Paris sont d'accord pour deplorer la manière dont s'est terminée la seance d'hier de l'Assemblée.

Le National dit à ce sujet :

« C'est avec une profonde douleur que nous rendons compte aujourd'ini
des débats de l'Assemblée. Nous n'avious pas encore assisté à un aussi déplorable spectacle. La fin de la séance a été signalée par un tumulte tel que nous renonçons à le décrire, mais qu'il est de notre devoir de qualifier flants les termes les plus severes. S

Hier, le général Cavaignac, chef du ponvoir exécutif, a ouvert ses salous de la roe de Verennes La première réception à été consacrée à la

Burde nationale: Les officiensistes aut patiés en gouid nombre.

- also générales libraries de la completification de partie des premières,
combined de la completification de la compl terribles luttes qu'elles venaient despoutenir.

# · · · THÉATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE. :

PAREDI 22 SULLEY 1848, (REPRÉSENTATION Nº 21.)

# CHARLES VI 2. He of sea, know in to app

grand-opérd en zinq actes et en sept tableaux, paroles de Casimir Delavigne et Germain Delavigne , musique de M. Halévy,

On commencera à 6 heures et demie. ારાકારા હાલ્કી હાલ કેવી, હોલ કાર ઉત્ત છું કાલ્યુંએ મહારાકારા હાલું ઉત્તરિકારો

## PARTIE CONNERCIALE.

19 GRAINS) GRAINSSPHOLESPINT SPIRITURUX ONINGUE, 18 Januar. — L'approvisionnement de la pluparisdes es tielesn'était pas important aujourd'hui, et comme la demande principalement pour la Frise était assez animée, on pouvait très facilement réaliser les prix

Froment, Seigle, Sarrasin et Orge sans variations. Froment: 127, 130 & rouge; d'Oldan, fl. 6 75, fl. 7, fl. 7:25, fl. 7.50. — 183, 127 & bland, fl. 6.50, fl. 6.85, fl. 7, fl. 7.40. — 127, 130 & idem (smet)

0. 769, ft. 6, ft. 6.10, ft. 6 50.

30528, 720, 128 & des col. agric: ft. 4.60, ft. 5! — 115, 118 & des Ommeline 150, 400, ft. 400, ft. 5. 400, ft. 5. 400, ft. 659 ft. 5.05. — 110,

Aveine peu d'arrivages, et très bien vendu avec 5 à 10 c. de hausse sur les pulsedd mient (St. 98 R. gros groin, fl. 3 fl. 3 10, fl. 3.40, fl. 3.45, 268, 75 R de fouráges fl. 2.26, fl. 2.30, fl. 2.45, fl. 2.55. — 72, 78 Thorrest de fourages, 2.30, fl. 2 50

House de Wavette, 11.34.	1. 68. fl. 70 les 1	040 pièces.	in the second
COLUMN TO LOULET.	Sidlablame (Ave	ekaad i H. y. 25, I	L 9.75.
	1.67 87.50	17 SU ZL	
reen ebuse	10 TEV 10 TE	1 1 1 miles 12 (1	T1 50 12 -
		16 22 18 19	14:50
Changre			11 - 11 50

REVUE DES MARCHÉS DES GRAINS EN BELGIQUE. — Le mouvement de hausse qui s'était manifesté pendant deux semeines consécutives, s'est gracé et a fait places à une baisse assez sensible pendant la semaine que a fini le 15 juillet. Elle a été de 48 c. sur le froment et de 18 c. sur le diglé district prix moyens

sont respectivement fixés à 16 fr. 51 cretà 9 fr. 75 c.

Sont le Lement il ve en bausse del vi ha Bruxelles; il y a eu baisse de 7 c. à
Namur, de 23 à Anvers, de 27 à Louvain, de 67 à Bruges, de 75 à Arlon, de
15 à Liège, et de 95 à Hasself. Pas de variation à Gand et à Mons.

Par le seigle il y a en hausse de 7 c, à Anvers ; il y a en baisse de 4 c à Lou-

rieures à all field sernaine précédente.

DAMERICA DE LA CONTRA DE LA CONTRA DE LA DESCRIPTION DE LA PRESENTATION DE LA CONTRA DEL CONTRA DE LA CONTRA DEL CONTRA DE LA CONTRA DEL CONTRA DEL CONTRA DE LA CONTRA DE LA CONTRA DEL CONTR

The secsman a, 15 Juniur. — L'approvisionnement était minime, from 18 55 - 60 gros, seigle 32 à 33 gros, orge 25 - 27 gros, pommes de terre 24 22 grospar boisseau, foin 12—15 le quintal, spiritueux 18 th. 20 grospar boisseau, foin 12—15 le quintal, spiritueux 18 th. 20 grospar de se de s

STETELN, 18 JULLET. - Le seigle est peu offert sur place. Pour 85 & ont derait 24 1/2 th. et pour qualité plus lourde 25-25 1/2 th. 82 E pour septřembre/octobre on a payé 25 3/4 th.

GRAINES: Navet et navette d'hiver mêlés 60 th. Pour le navette seufe on pourrait faire 58 1/2 th. Ce prix a été pour navet seul à livrer sous peu 61 à 62 th. bonne qualité. Navettes 59 à 60 th,

Straitorux de la première main sur place et de seconde main saus futaille 20 3/4 % payé. Pour août avec futaille s'obtient à 211/2 %.

HUILES DE NAVETTES payée 9 2/3 th. sur place ; pour septembre/octobre 10 1/12 th. payé , pour octobre/novembre 10 1/6 th. payé. BRESLAU, 18 JULLET. - FROMENT blond 55, 60 à 63 gros ; jaune 53, 56 à 60 gros.

Seigle 32, 34 1/2 à 37 gros. Once 21, 26 à 28 gros.

Avome 19 1/2; 21 à 22 1/2 gros. NAVETTES 69 à 70 gros.

Spiniture 8 7,12 th. payé pour petites parties.

HUILES DE NAVET pour septembre et octobre 9 3/4 th. A.

Les demandes de grains étaient aujourd'hui très animées ce qui a de nouveau fait hausser les prix.

#### MARCHES.

Amstrandam, 20 Juillet. Les 269 tonn. Huile de Palmier exposés hieren vente publique, out été réties, la première qualité à fl. 18, la seconde à fl. 17. — La Societé de Commèrce à vendu 5,560. ball. Café, provenant des ventes publiques du mois d'Avril dernier, de 17. 12 à 20 cents, d'après qualité. — Tra ste ventre de la première main 75 holes papes distributes de la première main 75 holes papes distributes. Caronne et grande de la partie 116 C d'Archangel, fl. 142. — 126 C de Wismar, fl. 158.

### VENTES PUBLIQUES ANNOXCEES.

A AMSTERDAM.

25 Juillet. 83 caisses sucre de Surinam. 1202 paquabae de Java. 78854 kranj, sucre de Java par la Société de Commence. Le koff Bernardina et l'allège het Welvaren. 7 Aoûr. La fregute Sophia Maria, el quelques actions de différentes 

Une partie anons de haleine. A ROTTERDAM.

21 JULLET. 206 bar, sucre de Nickerie. Env. 42000 kilos chanvre de Russie.

2000 balles café de Java.

LONDRES, 18 JULLET, - SUCRE BRUT continue calme; il s'est vendu 415 bouc, des plant. britt, à 1 sh. plus bas que les prix de la semaine dernière. Les ventes publiques ont consisté en 7400 b. de Maurice et 5800 b. de

Le marché était au reste très peu réglé, puisqu'on assurait que sous la nouvelle loi le sucre raffiné étranger est somis en payant un droit de 24 sh. Par suite les raffineurs étaient peu portés à acheter aux prix précédents.

Tar. La vente publique de ce jour consistait en 11,800 caisses, donto, 100 c. Congo. En tout il en a été vendu 4,800 c. des différentes sortes: le Congo peu près aux prix derniers du marché. — Les premières qualités sont en

Indico : Les ventes publiques ont été continuées aujourd'hui. - Sur 596 caisses offertes il en a été vendu 476 aux prix précédents.—La totalité vendue se monte à ce moment à 4056 caisses ; demain les ventes seront terminées.

Cognenille : 73 sacs Honduras vendus à 3/6 à 4/1 qualité ofdinaire et moyenne, les premières qualités 2 à 3 pence en hausse

Caré: On a exposé en vente publique 42 bouc. 150 ball. Jameique et env. 1500 ball. Ceylan, qui ont à peu près valu les mêmes griz que, les jours pré-cédents, à l'excep ion de 900 h. Ceylan retirés, ne pouvant, réaliser le priz de 30 sh. pour le bon ordinaire.

Riz : 5,600 ball. de Mangale St 2000 b. Mallas out été très couramment Surr: 44 sh

LIVERPOOL, 18 JUILLET. - COTON: Marché calme et ferme; les affaires ontété modérées et les prix sans variations. On a fait 4000 balles dont 800 Amérique pour l'exportation et 500 par spéculation. On a traité 3500 balles Amérique de 3 1/4 à 5 3/4 d.; 100 Egypte de 5 1/2 à 6 1/2 d.; 200 Surate de

ANVERS, 20 JULIET. - CAYE: Les ventes de ce jour comprendent env. 300 balles Bresil a prix sans variation.

Coron: Nous avons à relater la vente de 300 balles Mobile à divers prix. Riz: On a traité 8 à 900 balles Madras, à prix non cités.

STCREBRUT. -Il s'est fait 150 caisses Havane blond, à différents prix. VENTE PUBLIQUE DU 19. — CAPE. — 150 bailes Brésil, plus ou moins avarié, de

35 à 361/2 centimes per 1/2 klg en consommation. MAVRE, 18 JULLET. — COTON: Le mienx continue dans le marché aux cotons, et les prix sont de 50 c. à 1 fr., pour que que sortes, au dessus de ceux de samedi dernier. Les acheteurs ne trouvent, dans ce moment, qu'un faible

Les ventes totales d'hier sont de 1,457 b.; celles de ce matin de 567 b.

AMSTERDAM, Jevoi 20 Juillet. — A l'enverture de la Bourse la tent dance des fonds hollandais était à la baisse, mais les cours se sont rétablis et ont même fermé un peu en hausse sur la cote de la veille. Les affaires étaient surtout très animées en intégrales et en 4 %.

Des fonds étrangers, les ardoins, en deux sortes, étalent plus recherchés, et ont donné lien à des affaires assez actives. Les portugais étaient également en hausse, par suite de l'amélieration qu'ils avaient épronvée à la dernière

bourse de Londres. Les autres fonds étrangers n'ont presque pas varié. sont restés offerts en paisse. Des fonds étrangers les métalliques infilientens 2 1/2 % étaient également plus faibles. En général, la tendance a été délu sérable dans tous les fonds.

PARIS, MERCREDI 19 JUILLET. - Deu de changement dans le cours de nos fonds. — Le 3 %, ouvert à 46-25, reste à 46-75 en hausse de 25 c.; et le 5 %, ouvert à 75, ferme, comme hier, à 75-75. — Il n'a circulé aucune nouvelle et les affaires ont été peu anmiées. L'a hanque de France a baissé de 40 fr. à 1,600 fr.; celles de la Banque; d'Alger sont remontées à 875, en hausse de 50 fr. Les obligations de la ville ont monté de 5 fr. à 1,020. Les bons du trésor, comme hier, 17 % de perte, après avoir été négociés à 18 et 19 %; Vieille-Montagne, comme hier, à 2,300. A terme: le 8% ferme à 46 75 et et le 5 % à 75 50.

Chemina deder. Le Lyon est monté de 7-50 à 352 : le centre de 5 f. et le Havre 2.50; taudisque l'Orieans a baisse de 5 f. et le Rouen et le Versailles (rive gauche) de 2.50; ce sont les seules variations à signaler.

Fonds étrangers. - Le 5 % belge (1840) reste comme hier à 76 1/2 et le 5% (1842) en baisse de 1/4 à 76 1/4; l'empront romain a également baissé de 174 à 63 1/2. Celui de Piémont, est. monte de 2-50 à 802-50. Il ne s'est rien fait dens les autres fonds étrangers.

LONDRES, MERCREN TO JULLET. — Les nouvelles inquiétantes d'Irlande, grésssies encore par les commentaires, ont agi fortement aujourd'hui sur le Marghé des fonds publics. Des l'ouvertore de la bourse les consolidés ont subi une haisse de 1 % sur les cours de clature d'hier, et la tendance s'est mainteque à la baisse jusqu'à la clôtur. Le nombre des affaires a été considérable. Les consolidés ont fermé à 87 3/4, 7/8 au compt. et 87 7/8, 88 à termé. 3 % red 37 3/4. 3 1/4 % 88 1/8. Banque 196 1/2. Bons de l'échiq. 48 52 th. de prime. Les fonds étrangers étaient lourds, avec très peu d'affaires. Cours de clôture : Holl. 2 1/2 % 44 1/2, 45 ; 4 % 72 1/2. Esp. act. 12. Portug. 4 % 18 12

Les actions de chemins de fer étaient généralement en baisse par suite de la dépression des consolides.

AN VER'S, Jaubi 20 Julia kr. ... 2 heures. - On a fait passablement d'affaires en fonds belges 2 1/2 %, apriontiété traités à 86 1/8 ; 8216., 1/4 et restent 38 1/4 cours ; de 5 % 76 1/4 fait et reste P. ; de 4 1/2 0/0 69 0/0 fait et reste P. Fonds capagnols 5 0/0 8 11/16 3/4 0/0 fait, de 3 % dette intérieure 17 3/4 A.

23/4 heures. — Fonds beiges 21/2 % 33 3/16 % cours. BERLIN, MERGREDE, 19 squarer - Les cours des actions de quelques chemins de fer étaient aujourd'hui en hausse, tandis que celles d'autres routes étaient faibles, sois int que les ordres d'achats on de vente se sont effectués: Les affaires en général étaient de peu d'importance.

MADRID, VENDREII, 14 JUILLET. — 3 % 20-3/8 à 7/16 au comptant, (après la bourse 20-3/8 à 7/16 A., 20-1/2.P.); 5 % 11-7/8 (après la bourse 11-3/4 A.) — Dette sans intérêt 4 1/8 A., (après la bourse 4 A.) — Dette passité et angère 3 3/4 A. — Coupons 8 P. — Titres provisoires: 3 3/4 A. — La banque de St-Ferninand 70 A., 74 P. — Escompte de billets 4 %. — Changes: Paris, 4-55 P.; Londres, 43-50 P.; Marseille, 4-50 P.; Bayonne, 4-50 A.

lette act 21 4:	Dito	Certific. ditt6
)ito dito 3 52	14 Do int. à 6 m 3 174;	Pologne Gert #
ito en liq 3	Coup. Ardoin. 57,	
ito dito 4 7(	Passive	Dito dito.fl.500, 142
mp des 10.4 68	Deferred	Amér.Phil. B. 6
	2, 7 Dett. diff. à P.	Dito Act. de B.
oc. de C 4 137	. 138 Porting. à La. 3 1713	Autr. Met 5 63
ac de Harl5	Dito dito 4 182	Dito23 34
def du R.41 73	Deint. à I Conto	Dito41
h. de fer Holf.	O.russe Hope.5 95	Bres
ito 41	Dito dito5 96	Dito 18435
elgique 41	Certific. dito 5 83	W.Mexic5 17
Rothsch. 21 36	Dito dito 4 754	Peru 6 16
sp.Ard.851.5 8	Bill. Stieglitz. 4 74	Grenade1
ito de 5101.5 8	Cert. à Hamb.5 87	Venez 21
lito Piec. c. 5	Insc.au grl. 6	
BOUR	SE DE ROTTERDAM. I	of 20- JUILLET.
	SE DE ROTTERDAM. I	

- I charles consisting and		
BOURSE	DE PARIS DU 19	UILLET.
3p.c au compt 46 75	» nouv.3 p.	CHEMINS DE FER. Paris St-Germ. Paris St-Germ. Paris Vers.r. dr.  * r. g. 102, 50  * Orléans 676  * Rouen 363 75  * Strasb 836 25  * Lyonts-Lag 323 50  Zing, Vieille Mt. 2300
» 4 <u>‡</u> 1844	Peruviens 30, 35 5 p. c. port 4 p. c. do 1834. 184, 194	9 JULLET. Dito differee Dito passive 3, 34 Mexique 77 171

98, 100

ESA TOE	D'ANVERS DO 20 J	DIEKET.
BELG. C de la bq B	Dito de 5500. 240 A	Adus H. C° 5 L'Ditto do nouv.5 L'Prossa, Dibo L à. Berl: 1892 Naricem Falah Etat Roman, 5 641

Hollande 4p c. 704, 721 Brésiliens..... 69, 71 Bussie

Dito 21 p. c. 45, 451 Detteact, esp 5 112, 12 Golombie

	Métaliques 51674 ?	Métalliq 9 1/2 1851	A + DIEmp192000000179 A
1.0	BOURE	DE PRENCFORT	DU 19 JUILLEY.
4	eludenteriteri 2200		88 P Lots de Pol.500 62 4 A Dito 300 852, 8
	Dito Stiegt: 4 79	A Ranque dePrus 84	Al Dito 300 252, 8
1	Russ. (Roths.) . 984	A10bl delas C.M. 87	,881P   Lots dePol.500 621

Obligat. . 3 1/2 73; a 7 Ch Aix a Maest | Hollande 2 1/2

	BOURSE DE VIENNE DU 17 JULEET.
	Métalliques. 5 75, 1   Emprunt 1834   123, 1231   Act. de la Banq. 1105,10
	3 45, 454 Ch.deferMilan. 64, 65 Ditto de 250 » 21/2 du Nord. 107, 108;
١	200000000000000000000000000000000000000

• • •	BO	Grebb'	D村 BK	UXBLU		O M. G.P.P.	ET.	Ť
Emp.	1840 5 p.	76	PEV	. 18435 p?	1,3 x 7,12 ()	Act.M. ii	rd: Ppi	_
. 1	8425 p. c.	764	A Act.	S. G 5 p. c.	tario in in	· A. ré	un.4p.	ŀ
» 1	834 4 1	69	PoS	C 4.4	and it	B.Fo	ac. 4,.	:
`» 1	836 4 p. c.	61.	A Act.	C. 4 S. Nat. 4p. Necessia		Espag.	rdoin	
» 1	838 A b et	51 <sub>1</sub>	Py	de-Com.	-	» inter	ieur	
	4°C(10)			de 8 410	64	P Naples 5	p. c	
Ş. G.	et R. 21	334	P) • F	.48415p.	183 A	Romain	5 p. c.	

	Section of the second section of the second section of the second section sect			M 1
		Mapels 2/m 71	and an even makes the standards	
r :	2,00	Vienne 6/S31	. A	
	Madrid 3/m	Eranofoet 6/S., 982 S-Petersh 2/m. 1742	Hamb. court.	
	Gener 2/m., 11 A4 A	l.	• [	
	HITT CHANGES			
	Amstendion ct. + % av. P	2/minh ab into	Franciere 647	2110 - AL
1147	2/m.	Londres court. 25,57		Sairen V
	Rotterdam ct 2 % P	2/m.	5 A Escompte.	

		d torid as as to see and an
CHANGES	DE BERLIN DU 1	g process
Amst. court 144, 1 2/m 1431 A	Hamb. 2/m 1507 Londres 3/m 6.253 Paris 2/m 813	A Vicance 2/m 87; Francf. 2/m 56.20 P St-Petb. 3/S 101; As

	The first state of the state of	. 871 A 8/m. 1054. 1207 P Vienne count. 1054.	
ļ	CHANGES DE BRUZELL	es du 19 juillet.	1 :

( ) ( ) CHARGES TO STORE TO STORE TO STORE THE	
Amsterdi c. j. v av. Humbourg. c.j. 1861 Pranctort. vi 214 A Londres. v 25,55 P	Paris. c. j. av.
Branefort, 214 A Londres: 20 25,55 P	သင်္ကာ မရာမည်း 🏳 မြို့သည်

assure to be a fine time.

4

	COURS DE C	LOTURE A 5	MALANS:		
PAYS-BAS	— Dette active.	(1940) 2017年(1964) 1918年(1984)	CANAL OUT		7.8
erigio , al l'			417, 73		3/8· 1/2
Espagne	Dito dito - Ardojos de L.	510	5	ъ 70 ъ 8	9/16
المراجع والمراجع والمراجع والمراجع	Ditginter L	540 Cal	8	D 17	3/4 ,201
Russie	- Empront Hop	1798 & 18	16 5		3/4 24
AUTRICHE,	— Obligat 1960	Airtiffices • . •			

SECTION OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE and a state of the to LA HAYE, chez C. Van der Meer, Spoin